

Fiche d'information de l'article

DURACELL®

Cette fiche d'information sur l'article (AIS) fournit des informations pertinentes sur les batteries aux détaillants, aux consommateurs, aux OEM et aux autres utilisateurs qui demandent un GHS-FDS conforme. Les articles, tels que les batteries, sont exemptés des critères de classification des FDS du SGH. Les critères du SGH ne sont pas conçus ou destinés à être utilisés pour classer les dangers physiques, sanitaires et environnementaux d'un article. Les piles grand public de marque sont définies comme des appareils électrotechniques. La conception, la sécurité, la fabrication et la qualification des batteries grand public de marque sont conformes aux normes de batterie ANSI et IEC. Le présent document est basé sur les principes énoncés dans les approches de communication des dangers suivantes : ANSI Z-400.1, GHS, JAMP AIS, IEC 62474 et ANSI C18.4M.

1. Renseignements sur le document

Nom du document	Piles boutons au lithium Duracell (piles et piles primaires au lithium métal)
Document ID	AIS-LiCoin
Date d'émission	1-juil-15
Préparateur	Sécurité des produits et réglementation (PSR)
Dernière révision	1/6/2026
Information Contact	SDS@duracell.Com

2. Informations sur l'entreprise

Nom et adresse	Duracell US Operations , 1515 Redding Dr. LaGrange GA 30240 Duracell Batteries BV , Nijverheidslaan 7, 3200 Aarschot, Belgique Duracell International Operations Sarl , Chemin de Blandonnet 8, 1214 Vernier, Genève Suisse
Site Web mondial	www.duracell.com

Relations avec les consommateurs : NA

Amérique du Nord : 1-800-551-2355 (9 h 00 à 17 h 00 HNE)

3. Informations sur l'article

Description	Pile au lithium grand public de marque Duracell
Tailles	1216, 1220, 1616, 1620, 1632, 2016, 2025, 2032, 2430, 2450, 2477

Désignations CEI

CR (1216, 1220, 1616, 1620, 1632, 2016, 2025, 2032, 2430, 2450, 2477)

4. Construction de l'article

Components	Ingrediénts	Numéro CAS	Quantité
Électrode - Négative	Alliage de lithium	7439-93-2	0.5-6%
Électrode - Positive	Dioxyde de manganèse	1313-13-9	12-50%
Électrolyte	Électrolyte organique	7439-93-2	2.5-7.5%
Électrolyte	Solvant 1,2-diméthoxyéthane	110-71-4	1.5-3.5%
Électrolyte	Sel de perchlorate de lithium	7791-03-9	0.2-0.7%
Pièces en plastique	Polypropylène	9003-07-0	0.5-10%
Polytétrafluoroéthylène (PTFE)	-	9002-84-0	0.1-1%
Matériaux de construction - Boîte	Acier	7431-89-6	30-85%

Amerant (benzoate de dénatonium ; # CAS 3734-33-4)

Les piles bouton au lithium de tailles 2016, 2025 et 2032 ont une couche transparente d'amertume (benzoate de dénatonium) appliquée sur le côté négatif de la pile bouton. Le benzoate de dénatonium a une longue histoire d'être ajouté à de nombreux types de produits de consommation pour aider à prévenir l'ingestion de substances potentiellement nocives pendant l'enfance.

5. Santé et sécurité

Avertissement d'ingestion/petites pièces

Requis pour toutes les tailles de piles bouton au lithium : Tenir hors de portée des enfants. En cas d'ingestion, consultez immédiatement un médecin. Exigences ANSI ou CEI



OR



OR



Conditions normales d'utilisation

L'exposition au contenu à l'intérieur de la batterie scellée ne se produira que si la batterie fuit, est exposée à des températures élevées ou est maltraitée mécaniquement.

Premiers soins - En cas d'ingestion

Premiers secours - En cas d'ingestion de la batterie. NE DONNEZ PAS D'IPÉCA. Ne pas faire vomir. Consultez immédiatement un médecin et appelez la **LIGNE D'ASSISTANCE NATIONALE SUR L'INGESTION DE BATTERIES 24 heures sur 24 (800-498-8666)** pour obtenir de l'aide pour l'identification et le traitement de la batterie. Essayez de déterminer le code d'empreinte de la batterie (ou le diamètre) de la batterie d'accompagnement ou de remplacement. Si aucun code d'impression n'est disponible, mesurez ou estimatez le diamètre de la batterie en fonction de la taille de l'emplacement de la batterie ou de la taille de la batterie comparable. Fournir ces renseignements au fournisseur de soins de santé traitant.

Premiers soins - Contact visuel

Rincer à l'eau courante pendant au moins 30 minutes. Consultez immédiatement un médecin.

Premiers soins - Contact avec la peau

Retirez les vêtements contaminés et rincez la peau à l'eau courante pendant au moins 15 minutes. Consultez un médecin si l'irritation persiste

Premiers secours - Inhalation

Le contenu de la batterie qui fuit peut être irritant pour les voies respiratoires. Se déplacer vers l'air frais. Consultez un médecin si l'irritation persiste.

Centre antipoison/Amérique du Nord

APPELS AUX ÉTATS-UNIS/CANADA UNIQUEMENT : 1-800-498-8666 (sans frais) [ligne d'assistance nationale 24 heures sur 24 sur l'ingestion de batteries]

Centres antipoison /Annuaire mondial

[Chemical Safety and Health](http://ChemicalSafetyandHealth)

6. Risque d'incendie et lutte contre l'incendie

Incendie

Les piles peuvent se rompre ou fuir en cas d'incendie.

Incendies impliquant de grandes

De grandes quantités de batteries impliquées dans un incendie se rompent et libèrent des fumées

Fiche d'information de l'article

DURACELL®

quantités de piles	irritantes dues à la dégradation thermique
7. Manutention et entreposage	
Précautions de manipulation	Évitez les abus mécaniques et électriques. Ne court-circuitez pas ou n'installez pas de mani incorrecte. Les batteries peuvent se rompre ou s'éventer si elles sont démontées, écrasées, rechargées ou exposées à des températures élevées. Installez les piles conformément aux instructions de l'équipement.
Précautions de stockage	Stockez les piles dans un endroit sec à température ambiante normale. La réfrigération ne les fait pas durer plus longtemps.
8. Considérations relatives à l'élimination (article 13 du SGH)	
Collecte et élimination appropriée	Jetez les piles usagées (ou excédentaires) conformément aux réglementations fédérales, étatiques/provinciales et locales. N'accumulez pas de grandes quantités de piles usagées pour l'élimination, car les accumulations pourraient provoquer un court-circuit des piles. Ne pas incinérer. Dans les États et les pays où il existe des réglementations pour la collecte et le recyclage des piles, les consommateurs doivent jeter leurs piles usagées dans le réseau de collecte des dépôts municipaux et des détaillants. Ils ne doivent pas jeter les piles avec les ordures ménagères.
USA EPA RCRA (40 CFR 261)	Les piles bouton au lithium « chargées » répondent aux critères (D003 - Réactivité) d'un déchet dangereux tels que définis dans la loi sur la conservation et la récupération des ressources (RCRA) 40 CFR 261.23. Si elles sont recyclées, les piles bouton au lithium sont classées comme déchets universels.

9. Renseignements sur le transport (article 14 du SGH)																																																				
Statut réglementaire	Les piles bouton au lithium Duracell sont fabriquées et distribuées conformément aux réglementations mondiales en vigueur en matière de transport. Les cartons d'expédition de toutes les piles/piles au lithium Duracell sont conçus pour éviter les courts-circuits, le déplacement à l'intérieur de l'emballage, les dommages aux piles et la libération du contenu du colis. Les personnes préparant ou distribuant des batteries au lithium pour le transport sont tenues par la réglementation d'être formées à leur niveau de responsabilité. Les informations contenues dans cette section ont été fournies à titre de clarification. Le transport des batteries au lithium métal est réglementé par l'OACI, l'IATA, l'IMDG, l'OMI, l'US DOT, l'ADR.																																																			
Teneur totale en lithium (grammes)	<table border="1"> <thead> <tr> <th>Catalogue</th><th>Teneur totale en lithium (grammes)</th><th>Type</th><th>Poids total des cellules/batteries (grammes)</th></tr> </thead> <tbody> <tr><td>1216</td><td><0,3</td><td>Cellule</td><td><1</td></tr> <tr><td>1220</td><td><0,3</td><td>Cellule</td><td><1</td></tr> <tr><td>1616</td><td><0,3</td><td>Cellule</td><td>1.2</td></tr> <tr><td>1620</td><td><0,4</td><td>Cellule</td><td>1.3</td></tr> <tr><td>1632</td><td><0,3</td><td>Cellule</td><td>1.8</td></tr> <tr><td>2016</td><td><0,4</td><td>Cellule</td><td>2</td></tr> <tr><td>2025</td><td><0,3</td><td>Cellule</td><td>2.4</td></tr> <tr><td>2032</td><td><0,3</td><td>Cellule</td><td>2.9</td></tr> <tr><td>2430</td><td><0,3</td><td>Cellule</td><td>4.5</td></tr> <tr><td>2450</td><td><0,3</td><td>Cellule</td><td>6.6</td></tr> <tr><td>2477</td><td><0,3</td><td>Cellule</td><td>9.0</td></tr> </tbody> </table>				Catalogue	Teneur totale en lithium (grammes)	Type	Poids total des cellules/batteries (grammes)	1216	<0,3	Cellule	<1	1220	<0,3	Cellule	<1	1616	<0,3	Cellule	1.2	1620	<0,4	Cellule	1.3	1632	<0,3	Cellule	1.8	2016	<0,4	Cellule	2	2025	<0,3	Cellule	2.4	2032	<0,3	Cellule	2.9	2430	<0,3	Cellule	4.5	2450	<0,3	Cellule	6.6	2477	<0,3	Cellule	9.0
Catalogue	Teneur totale en lithium (grammes)	Type	Poids total des cellules/batteries (grammes)																																																	
1216	<0,3	Cellule	<1																																																	
1220	<0,3	Cellule	<1																																																	
1616	<0,3	Cellule	1.2																																																	
1620	<0,4	Cellule	1.3																																																	
1632	<0,3	Cellule	1.8																																																	
2016	<0,4	Cellule	2																																																	
2025	<0,3	Cellule	2.4																																																	
2032	<0,3	Cellule	2.9																																																	
2430	<0,3	Cellule	4.5																																																	
2450	<0,3	Cellule	6.6																																																	
2477	<0,3	Cellule	9.0																																																	
Numéro d'identification ONU/appellation réglementaire	UN3090 Batteries primaires au lithium métal																																																			
UN 38.3 Épreuves de transport	UN3091 Batteries primaires au lithium métal emballées avec un équipement ou contenues dans celui-ci	UN38.3 Résumé de l'essai Les documents exigés par le Règlement type de l'ONU peuvent être demandés en envoyant une demande par courrier électronique à UN38.3_duracell@duracell.com .																																																		
Numéro de classification des dangers	Classification des dangers 9																																																			
Conformité aux dispositions spéciales	Des dispositions réglementaires spéciales exigent que les batteries soient emballées de manière à empêcher la génération d'une quantité dangereuse de chaleur et les courts-circuits. Les expéditeurs peuvent préparer les batteries en collant les bornes, en emballant individuellement les batteries ou en séparant les batteries pour éviter tout risque de court-circuit. Les piles expédiées dans leur emballage d'origine non ouvert sont																																																			
Transport aérien IATA 67e édition, OACI	Instructions d'emballage (PI) 968 – PI 970																																																			
DOT des États-Unis - SP	29, A54, A100, A101																																																			
IMDG - SP	188, 230, 310, 957																																																			
ADR - SP	188, 230, 310, 636, 656																																																			
ANTT (Agence nationale des transports terrestres)	Règlement 5232, 14 déc. 2016 ; SP 188, 230, 310, 376, 377, 384 ; Instructions d'emballage P903 Instructions complémentaires 5947/, 1er juillet 2021																																																			
Ligne d'urgence pour les transports	Ligne d'assistance téléphonique d'urgence 24 heures sur 24 de CHEMTREC Aux États-Unis,appelez le +703-527-3887 En dehors des États-Unis,appelez le +1 703-527-3887 (à frais virés)																																																			
10. Renseignements réglementaires (article 15 du SGH)																																																				

Fiche d'information de l'article

DURACELL®

Normes applicables en matière de piles	ANSI C18.3M Part 1, ANSI C18.3M Part 2, ANSI C18.4, IEC 60086-1, IEC 60086-2, IEC 60086-4
Batterie sans mercure (ANSI C18.4M <5ppm)	Oui
Petite cellule ou batterie (ANSI C18.1M, partie 2 ; CEI 60086-4	Les piles bouton au lithium s'insèrent dans un cylindre d'essai spécialement conçu de 2,25 pouces (57,1 mm) de long sur 1,25 pouce (31,70 mm) de large.
USA EPA Mercury Containing & Rechargeable Battery Management Act de 1996	Au cours du processus de fabrication, aucun mercure n'est ajouté.
CANADA : Règlement sur les produits contenant du mercure, DORS/20140254	Sans mercure
Directive européenne sur les batteries 2006/66/CE et modification 2013/56/UE	Conformité au marquage et aux restrictions sur les substances pour le mercure (<0,0005 %) ; le cadmium (<0,002 %) et le plomb (<0,01 %). Les étiquettes et/ou les emballages sont marqués avec le symbole de collection spéciale conformément au Règlement européen sur les batteries 2023/1542, article 13, paragraphe 4. Conforme au marquage CE. Les étiquettes et/ou emballages sont marqués du marquage CE conformément au règlement européen sur les piles 2023/1542, article 38, paragraphe 3, applicable à partir du 18 août 2024, article 96, paragraphe 2b.
États-Unis CPSIA 2008 (PL. 11900314)	Exempter
USA CPSC FHSA (16 CFR 1500)	Les batteries grand public ne sont pas répertoriées comme des produits dangereux.
USA EPA TSCA Section 13 (40 CFR 707.20)	Aux fins du dédouanement, les batteries sont définies comme un « Article ».
États-Unis, Californie, Prop 65	Aucun avertissement n'est requis selon l'évaluation d'une tierce partie.
États-Unis : Loi de 2003 sur la prévention de la contamination par le perchlorate de la Californie	Contient du perchlorate. <u>Étiquetage requis</u> : Matériau au perchlorate - une manipulation spéciale peut s'appliquer. Voir www.dtsc.ca.gov/hazardouswaste/perchlorate
Substance déclarable (IED 62674 Critère 1	1,2-diméthoxyéthane (CAS-110-74-1)
Directive européenne sur les batteries 2006/66/CE et amendement 2013/56/UE ; Règlement UE sur les batteries 2023/1542	Conforme aux restrictions de marquage et de substance pour le mercure (<0,0005 %) ; cadmium (<0,002 %) et plomb (<0,004 %). Les étiquettes et/ou les emballages sont marqués du symbole de collecte spécial conformément à l'article 21, paragraphe 1 de la directive européenne 2006/66/CE et à l'article 13, paragraphe 4 du règlement 2023/1542 de l'UE sur les batteries. Conforme au marquage CE. Les étiquettes et/ou les emballages sont marqués du marquage CE conformément au règlement de l'UE 2023/1542 sur les batteries, article 38, paragraphe 3, qui s'applique à partir du 18 août 2024, article 96, paragraphe 2b.
Règlement POP de l'UE (règlement (UE) 2019/1021) et modifications connexes	Les cellules et les piles Duracell ne contiennent pas de polluants organiques persistants
Définitions réglementaires - Articles	Une FDS n'est pas requise pour les articles.
États-Unis OSHA	29 CFR 1910.1200(b)(6)(v)
États-Unis TSCA	40 CFR 704.3 ; 710.2(3c) ; et [19 CFR 12.1209a)]
PORTEE DE L'UE ET DU ROYAUME-UNI	Titre 1 - Chapitre 2 - Article 3, paragraphe 3
SGH	Paragraphe 1.3.2.1
11. Autres informations	
11a. Certification et approbations par des tiers	
Inscription UL	Oui
11b. Approches de communication des dangers liés aux EAE (consultées lors de l'élaboration du présent document) :	
Système général harmonisé (SGH)	Les exigences et les critères de classification des FDS du SGH ne s'appliquent pas aux articles ou aux produits (tels que les batteries) qui ont une forme fixe et qui ne sont pas destinés à libérer un produit chimique. L'exemption de l'article se trouve à la section 1.3.2.1.1 du SGH et se lit comme suit : Le SGH s'applique aux substances pures et à leurs solutions diluées ainsi qu'aux mélanges. Les « articles » tels que définis par la norme de communication des dangers (29 CFR 1900.1200) de l'OSHA des États-Unis, ou par une définition similaire, ne sont pas couverts par le système.
Joint Article Management Promotion Consortium JAMP	JAMP est une association industrielle japonaise qui a développé le concept d'une fiche d'information sur les articles en tant qu'outil de chaîne d'approvisionnement pour partager et communiquer des informations chimiques dans les articles. Le processus de création d'AIS est basé sur les substances « déclarables » pour répondre aux exigences réglementaires mondiales ainsi que sur les substances à déclarer par GADSL, JIG, etc.
AVIS DE NON-RESPONSABILITÉ : Cet AIS a pour but de fournir un bref résumé de nos connaissances et de nos conseils concernant l'utilisation de cet article. Les informations contenues dans le présent document ont été compilées à partir de sources considérées par Duracell comme fiables et sont exactes au meilleur de la connaissance de la Société. Il ne s'agit pas d'un document exhaustif sur les réglementations mondiales en matière de communication des dangers. Ces informations sont fournies de bonne foi. Chaque utilisateur de ce matériau doit évaluer les conditions d'utilisation et concevoir les mécanismes de protection appropriés pour prévenir l'exposition des employés, les dommages matériels ou les rejets dans l'environnement. Duracell n'assume aucune responsabilité en cas de blessure à l'destinataire ou de tiers ou pour tout	

dommage à tout bien résultant d'une mauvaise utilisation du produit